

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-3094

présenté par

M. Muller, Mme Le Pen, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry,
M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti,
Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau,
Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau,
M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François,
M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez,
Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet,
M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Lechanteux,
Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux,
M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson,
M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul,
Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc,
M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon,
M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tangy, M. Taverne, M. Tivoli et
M. Villedieu

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Santé »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	<i>(en euros)</i>
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	300 000	0	0
Protection maladie	0	300 000	
Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et reversement des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)	0	0	
TOTAUX	300 000	300 000	
SOLDE	0		

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à augmenter de 300 000 euros les autorisations d'engagements et les crédits de paiement de l'action 14 "Prévention des maladies chroniques et qualité de vie des malades" du programme 204 "Prévention sanitaire et offre de soins" de la mission 21 "Santé".

300 000 euros sont pour l'heure alloués à la sous action "Maladies neurodégénératives et maladies liées au vieillissement" dans cette action. L'adjonction de 300 000 euros supplémentaires permet d'inclure la prévention sur l'Alzheimer précoce qui n'existe que trop peu aujourd'hui.

300.000 euros sont donc prélevés en crédits de paiement et en autorisations d'engagement au sein de la mission 21 « Santé », programme 183 « Protection maladie », action 2 « Aide médicale de l'État », et réaffectés à la mission 21 « Santé », programme 204 « Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins », action 14 « Prévention des maladies chroniques et qualité de vie des malades ».

Aujourd'hui En France, plus de 1,1 million de personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée selon les dernières estimations de l'Agence nationale de santé publique. 250 000 personnes sont diagnostiquées chaque année. Il existe également plus de 2 millions d'aidants, soit un total de plus de 3 millions de personnes concernées. Ces personnes atteintes de la maladie représentent 2 % des personnes avant 65 ans, 2 à 4 % de la population des personnes au-delà de 65 ans et 15 % de la population au-delà de 80 ans.

En ce qui concerne les formes précoce de la maladie, qui concernent moins de 1% c'est-à-dire 8000 patients, elles se déclarent avant 65 ans. Certaines personnes sont atteintes bien plus tôt entre 40 et 60 ans et parfois même avant 40 ans. Quelques-unes de ces maladies sont des formes

héréditaires très rares, l'Inserm estime qu'elles représentent 1,2 à 2 % des cas (10% des cas chez les moins de 65 ans).

Les formes précoce de la maladie d'Alzheimer sont difficilement décelables. Les premiers signes peuvent en effet s'apparenter à des signes de dépression :

- Oublier quelque chose juste après l'avoir lu ;
- Perdre ou ranger au mauvais endroit un objet de valeur ;
- Des difficultés accrues à planifier ou à organiser.
- Des sautes d'humeur ou un effacement, notamment dans des situations socialement ou mentalement éprouvantes.
- Des difficultés manifestes à trouver le bon mot ou nom ;

Ces personnes sont peu prises en charge puisque l'Alzheimer précoce est un sujet trop peu connu aujourd'hui. Les médecins, peu formés sur les signes de l'Alzheimer précoce, assimilent logiquement ces symptômes à dépressions au lieu de faire un diagnostic cérébral. Une meilleure politique de prévention en la matière permettrait donc une meilleure prise en charge de ces personnes.